



Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon

BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2018 (5)

1918 2018 CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



Messe en l'église
du Plessix-Balisson

Commémorations
sur les trois communes
délégées

Défilé de véhicules
anciens

Exposition et animations



1918 2018

CENTENAIRE
DE L'ARMISTICE

BEAUSSAIS-SUR-MER

PROGRAMME

8h45 - Départ aux ateliers d'artistes du Plessix-Balisson.

9h - Messe en l'église Saint-Pierre du Plessix-Balisson et dépôt de gerbe.

Vers 10h – Aubade de la fanfare à la sortie de l'église.

11h - Commémoration au Monument aux Morts de Trégon et dépôt de gerbe.

11h30 - Départ de la Mairie de Beaussais-sur-Mer.

11h45 - Ouverture de la cérémonie au Monument aux Morts de Ploubalay.

Inauguration de la fresque commémorative installée dans l'alcôve de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Ploubalay.

Commémoration au Monument aux Morts de Ploubalay et dépôt de gerbe.

Vers 12h15, le cortège se dirigera dans la rue Commerçante, rue des Trois Frères Lecoublet et déposera un bouquet de fleurs. Le cortège ira en direction du rond-point de la gare, puis la rue du Colonel Pleven, rue Ernest Rouxel et pour finir à la salle des fêtes de Ploubalay.

Défilé de véhicules anciens lors du cortège.

13h - Saut en parachute (terrain de foot de Ploubalay)

Vers 13h15 - Cocktail à la salle des fêtes de Ploubalay.

Vers 16h - Projection du film « Le Blocus d'En Haut » réalisé par Yannick Letoqueux à la salle des fêtes de Ploubalay.

Exposition à la médiathèque de Beaussais-sur-Mer
sur la **GUERRE 14/18**

Du 9 au 17 novembre 2018.

Exposition ouverte le 11 novembre 2018 de 14h à 18h.

Le programme est susceptible d'être modifié.

2 | Beaussais-sur-Mer Infos



Le 11 novembre 2018 célébrera les 100 ans de l'armistice de la guerre 14-18.

Une journée de recueillement, d'hommage solennel aux combattants de toutes guerres et aux morts pour la France ainsi, que la commémoration de la victoire et de la paix.

Je vous invite à participer aux différentes commémorations et animations qui vont avoir lieu sur la commune et qui permettront de ne pas oublier le sacrifice fait par les Hommes dans cette guerre et de commémorer la paix.

Je souhaite faire le point sur 2 dossiers en cours :

La caserne des pompiers sera bien construite à Beaussais-sur-Mer. En effet, au conseil municipal du 8 octobre, nous avons validé la convention avec le SDIS pour cette réalisation. Le SDIS va maintenant travailler sur la conception et le permis de construire puis les travaux seront lancés.

Pour le financement, Beaussais-sur-Mer qui accueille la caserne, finance le terrain viabilisé ainsi que sa quote-part basée sur les interventions des pompiers sur la commune. Les communes les plus proches et profitant de l'intervention des pompiers installés sur Beaussais-sur-Mer ont la possibilité de financer une partie de cet équipement selon le nombre des interventions effectuées annuellement sur leur territoire.

Lancieux pouvait donc participer au financement de cette caserne. Son conseil municipal en a décidé autrement.

Toutes les informations ont été communiquées à Lancieux par le SDIS sur ce dossier, avant la prise de décision et le montant demandé était de 125 254 €. Saint-Jacut-de-la-Mer financera à hauteur de 103 400 € et je remercie son conseil municipal d'avoir pris cette décision.

La couverture du territoire est améliorée de 11 % et les délais d'intervention seront diminués pour plusieurs communes. Le recrutement des pompiers volontaires sera amélioré. Beaussais-sur-Mer recevra et financera cette caserne. En effet, en tant qu'élus, nous nous devons de mettre en place la meilleure protection de notre territoire et de nos habitants. Toute polémique sur ce sujet est déplorable.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons également présenté le projet d'ouverture d'un camping sur notre commune, projet porté par un entrepreneur privé. Ce camping est une chance pour Beaussais-sur-Mer. Il comprend des cottages haut de gamme, une piscine couverte et chauffée, une aire de jeux et une conciergerie en charge de l'entretien des équipements et espaces verts. Ce camping s'inscrit dans un cadre accueillant conçu pour s'intégrer à l'environnement.

Ce projet est un beau projet pour notre commune et le territoire, mené par un vrai professionnel. De nombreuses communes voisines ont un camping, sans nuisance particulière et cela s'inscrit parfaitement dans la politique touristique de notre région.

De plus, les enfants des écoles de Beaussais-sur-Mer pourront profiter de la piscine sur les temps scolaires.

Des sujets aussi importants que la protection des habitants, l'emploi et le développement économique ne doivent pas faire l'objet de polémiques politiciennes et d'objections sans plus-value pour les débats. Des précisions sur ce projet vous sont apportées dans ce bulletin municipal.

En tant que conseiller départemental, j'ai soutenu de nombreux projets sur le canton à travers les contrats de territoire que le département a financés, notamment le centre d'hébergement du centre nautique de Lancieux, la réfection du mur du cimetière de Saint-Jacut-de-la-Mer, les liaisons douces pour la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude, et bien d'autres.

Beaussais-sur-Mer est un beau territoire où il fait bon vivre et nous continuerons, nous les élus, à travailler pour maintenir cette qualité de vie. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année dans la plus grande sérénité.

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

Journées du patrimoine



Foire Saint Mathieu
Samedi 15 septembre
Foire aux ânes et chevaux



Foire Saint Mathieu

Dimanche 16 septembre - Fête folklorique



PROJET DE CAMPING À BEAUSSAIS-SUR-MER : LEVER LES INQUIÉTUDES

Le futur projet de camping sur la commune de Beaussais-sur-Mer soulève des inquiétudes de la part de citoyens et riverains.

Beaussais-sur-Mer est une ville en plein développement et la municipalité a toujours eu pour habitude d'étudier toutes les opportunités qui peuvent s'offrir à la commune et qui favorisent l'intérêt général.

Vous trouverez-ici des réponses aux interrogations posées sur ce projet ambitieux porté par un professionnel sérieux.



SUR LA CIRCULATION AUTOMOBILE

Un aménagement en double sens et l'élargissement de la voirie est prévu entre la départementale et l'entrée du camping.

Le sens-interdit vers la Giclais sera maintenu.

Le flux quotidien de voitures est estimé entre 150 et 200 véhicules (et non pas 400 véhicules). A comparer avec les 2 000 à 2 500 voitures allant au Carrefour Market et avec les 15 000 véhicules/jour passant sur la départementale (en période estivale).

Les 9,7 ha du camping seraient comparables à 270 logements qui eux généreraient 540 véhicules supplémentaires.



SUR L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le projet prévoit l'imperméabilisation de 20% des sols (soit l'équivalent d'un lotissement de 40 maisons et une réglementation loi sur l'eau équivalente). Les 80% restant favoriseront la pénétration de l'eau dans le sol par des pelouses, des plantations arborées, des noues et des routes secondaires en sable.

Le camping sera entouré d'une haie réduisant les nuisances visuelles et près de 4 km de plantes arborées seront présentes à l'intérieur (séparations entre les emplacements).

Pour Beaussais-sur-Mer, 20 ha sont prévus en zone urbanisable par le SCOT du pays de Saint-Malo. Les 9,7 ha du camping se substituent donc à d'autres projets d'urbanisation de plus grande ampleur (lotissements notamment) qui ont un impact environnemental plus important.



SUR LA CAPACITÉ DE LA STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration mise en service en juillet 2018 a une capacité de 9 700 équivalents habitants. Il est vrai qu'au vu du dynamisme démographique et du projet de camping, il est probable qu'en haute saison, la capacité maximale de la station puisse être atteinte en 2030.

Néanmoins des solutions existent, utilisées par beaucoup de communes littorales.

Il est ainsi possible de remettre en service l'ancienne station d'épuration en juillet et août.

Par principe de précaution la municipalité a décidé de stopper la destruction prévue de l'ancienne station pour réaliser des études afin de la mettre en service en cas de besoin.

Il existe également une technique de filtration par membrane qui pourrait être utilisée sur la nouvelle station pour gérer l'éventuel surplus en saison haute.

- Il y aura un toboggan géant dans la piscine. **FAUX**

Il n'y aura pas de toboggan prévu dans le projet.

→ La piscine sera couverte et profitera aux écoles de la commune.

- Le camping, c'est plus de 400 véhicules supplémentaires par jour. **FAUX**

400 emplacements ce n'est pas 400 voitures qui circulent en même temps !

- Des retombées importantes pour la commune. **VRAI**

Pour 1 € dépensé en hébergement, c'est 2 € dépensés dans les commerces environnants.

→ 35 à 40 salariés dont 7 en CDI à l'année.

→ Des rentrées fiscales importantes (taxe de séjour et taxe foncière).

→ Un afflux de participants aux manifestations locales (feu d'artifice, courses hippiques, Fête aux moules...) profitant ainsi aux associations et commerces.

- L'urbanisation est incontrôlée. **FAUX**

Le PLU actuel a été élaboré en 2006 par une autre municipalité (qui conteste aujourd'hui l'urbanisation) et on ne peut stopper le développement des zones urbanisables prévues au PLU.

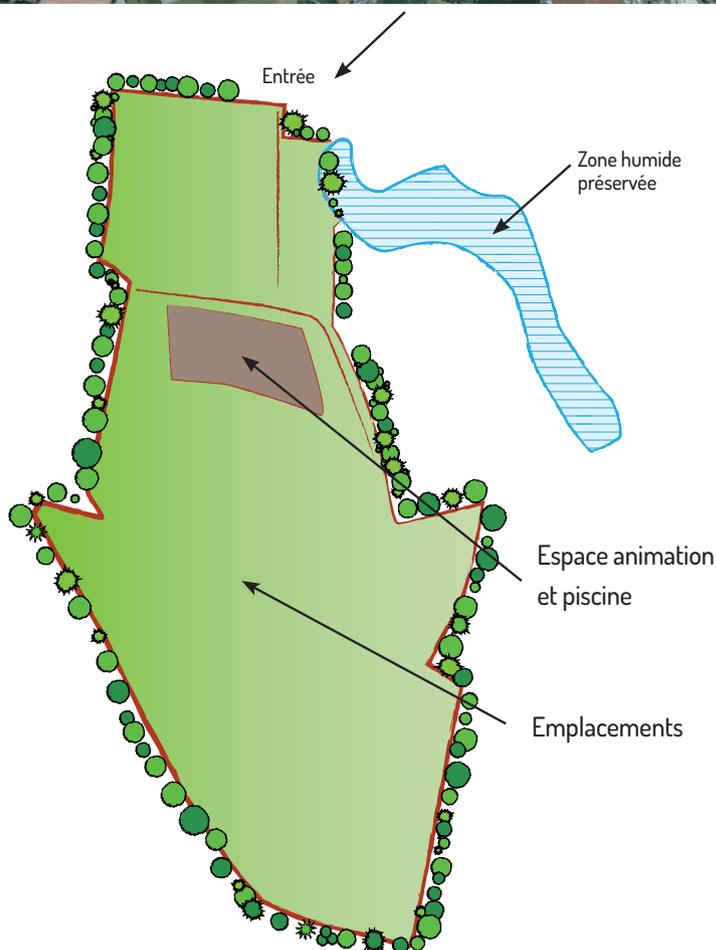
Par ailleurs, le SCOT a repéré Beaussais-sur-Mer comme zone prioritaire en développement et urbanisation.

Nous travaillons également sur les "dents creuses" (terrains face à la salle des fêtes et projet Boule d'Or).

- La station d'épuration va déborder. **FAUX**

La capacité maximale de la station ne sera pas atteinte avant 2030 et la municipalité réfléchit déjà à des solutions alternatives.

Plan de situation du projet :



■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2018.

Pour cela vous pouvez venir en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

■ DÉFIBRILLATEURS

Plusieurs défibrillateurs ont été installés sur la commune.

Mairie déléguée du Plessix-Balisson : façade extérieure de la mairie.

Mairie de Beaussais-sur-Mer : façade extérieure du bâtiment au niveau de la porte principale.

Mairie déléguée de Trégon : sous le préau.

Salle des sports de Ploubalay : côté parking intérieur (entrée judo-ping-pong).

Carrefour Market.

Biscuiterie de l'Emeraude.

■ TRAVAUX

Les travaux rue du Général de Gaulle (parties basse et haute de la rue) vont se terminer fin novembre 2018.

En ce qui concerne les rues des Peupliers, des Guérais et du Clos Guérin, les travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques seront réalisés entre début janvier et mi-février 2019. L'entreprise Colas réalisera l'aménagement de ces trois rues d'avril à juin 2019.

Les travaux de la rue du Colonel Pleven vont être réalisés en plusieurs phases de façon à toujours permettre une circulation dans le bourg.

Phase 1 : 14 janvier au 8 février 2019.

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'adduction d'eau potable entre le giratoire de la Boule d'or et la place de la Nuit du 6 août 1944.

Phase 2 : 11 février au 1^{er} mars 2019.

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et

d'adduction d'eau potable entre la place de la Nuit du 6 août 1944 et la rue de la Ville Martin.

Phase 3 : 4 au 29 mars 2019.

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'adduction d'eau potable entre la rue de la Ville Martin et le giratoire de l'Emeraude.

Le remplacement de l'éclairage public sera effectué début mars 2019.

L'entreprise Colas réalisera l'aménagement de la rue du Colonel Pleven entre septembre et novembre 2019.

■ DÉCONSTRUCTIONS



L'ancienne perception où il y aura le nouvel office notarial.

L'accueil paroissial mettant en valeur le presbytère, l'église et dégageant l'emprise pour l'aménagement du futur bourg.



■ INCIVILITÉS

Un petit rappel aux riverains et automobilistes : la chaussée et les trottoirs appartiennent au domaine public.

Le stationnement y est autorisé sur les espaces réservés à cet effet.

En l'absence de place matérialisée, le stationnement ne doit pas être gênant, abusif ou dangereux (article du R 417-9 à 13 Code de la route).

■ HOMMAGE À ALAIN PERRÉE

Alain Perrée est décédé le vendredi 5 octobre 2018.

Il a été conseiller municipal de Ploubalay de 1983 à 1989 sous le mandat de Jean Cochet.

Alain était très attaché au bourg du Plessix-Balisson.

Il était très disponible pour aider dans différents travaux d'entretien notamment pour les Vallées de Fontenelles et s'impliquait pour sa commune.

■ PAROISSE

La messe d'au-revoir des abbés Pierre Bedfert et Valère Aguenhouas a eu lieu dimanche 26 août.



Au centre, les abbés Valère Aguenhouas et Pierre Bedfert.

Dimanche 2 septembre a eu lieu la messe d'installation des pères Olivier Gravouille et Gaël de Bouteiller.



Les pères Olivier Gravouille et Gaël de Bouteiller

■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a eu lieu samedi 8 septembre. Une très belle affluence avec plus de 30 associations présentes.

Merci à toutes les associations pour leur dévouement qui favorise le lien social et le développement de la commune.



■ STEREDENN EN FÊTE À LA RÉSIDENCE

L'association STEREDENN fête ses 60 ans.

A cette occasion, le CLLAJ (Comité Local pour le Logement) ouvre les portes de la Résidence Perdriel.

Nous vous invitons pour un "café-rencontre" à la résidence, le vendredi 16 novembre à 10h.

C'est en novembre 1993 que la commune de Ploubalay, propriétaire de la résidence Perdriel, signe une convention avec le CLLAJ qui assure la gestion locative de 12 logements.

Le dispositif de sous-location permet aux ménages d'avoir un logement temporaire, souvent dans l'attente d'une attribution de logement social.



Des relations partenariales s'y sont mises en place comme le Secours Catholique ou l'école publique pour la création d'un jardin partagé.

Le nouveau nom de la résidence ainsi que le logo de l'association y seront dévoilés.

Pour toute information : CLLAJ - Tél. 02 96 85 25 24

■ STREET ART

Un nouveau transformateur électrique a été relooké à Ploubalay, rue de Champagne par l'artiste Kasam.

Contact : 06 14 90 67 00



■ ANCIENNE FORGE

Saviez-vous qu'il existait une forge à deux pas de l'église de Ploubalay ?

Dans l'histoire, le forgeron est un personnage à la fois aimé et craint : ne dompte-t-il pas le feu et le fer ?



Photo prise dans les années 60.

Le forgeron occupe de ce fait une place centrale dans la communauté villageoise, prompt à l'ouvrage, « tout feu, tout flamme », il transforme, par son talent, le fer en outils. Ploubalay connut donc une vie de village rythmée au son des cloches de l'église et des marteaux sur l'enclume. Au moment des offices religieux, par respect pour le recueillement des paroissiens, l'enclume de la forge de Monsieur Pierre Lucas, fils et petits-fils de forgeron et maréchal-ferrant, se taisait.

Aujourd'hui, le son du métal ne retentit plus, la forge n'existe plus. Pourtant dans un recoin de la mémoire collective des Ploubalaysiens, une odeur, un bruit, suffit à raviver les souvenirs de cette forge.



Photo actuelle.

■ LETTRE AU PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du Père Noël sera déposée du 4 au 20 décembre 2018, place de l'église de Ploubalay.

N'oubliez pas de préparer et déposer votre lettre en y indiquant votre prénom, nom et adresse.

Le Père Noël sera présent le samedi 22 décembre pour vous rencontrer.



■ NOUVEAU À BEAUSSAIS-SUR-MER

Pauline Ferron - Cabinet de sage-femme

Suivi de grossesse, préparation à la naissance, rééducation du périnée, visites post-natales, suivi gynécologique de prévention et contraception.

28, rue Ernest Rouxel - Ploubalay.

Consultations au cabinet et visites à domicile sur rendez-vous au 06 04 77 73 27.

■ REPAS DES AÎNÉS DE TRÉGON

Dimanche 25 novembre à 12h, au restaurant " Le Feu Rouge ".

Un repas animé, gratuit servi aux personnes ayant plus de 70 ans.

Un courrier d'invitation sera envoyé aux personnes concernées.

Inscription auprès de la mairie déléguée de Trégon.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour initier les plus jeunes aux enjeux de la sécurité routière de manière ludique et amusante, Elliot le pilote est le guide sécurité routière des 6-10 ans.

Plusieurs jeux pédagogiques sont à votre disposition pour faire réfléchir les enfants sur la bonne conduite à adopter sur la route que ce soit en voiture, à vélo, en tant que piéton ou face à un panneau.

Retrouvez Elliot le pilote sur le site :

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/conseils-pour-une-route-plus-sure/conseils-pratiques/les-enfants>

■ BOCAGE

Dans le cadre de sa politique en faveur de la restauration du bocage, la Communauté de Communes Côte d'Emeraude finance pour les particuliers l'achat des plants pour la réalisation ou la restauration de haies bocagères situées en limite de parcelles agricoles.

L'aide maximum est fixée à 2000 € pour l'ensemble des bénéficiaires.

La date limite pour commander est le 15 décembre 2018 !

Pour bénéficier de cette prise en charge, il faut que le projet de plantation soit au minimum de 50 mètres en bordure de parcelle agricole. Les essences seront plantées tous les 1,5 m. Les bénéficiaires s'engagent à pailler les plantations et à les entretenir au cours des trois premières années. Les plants proposés sont âgés de 2 ans, en racines nues pour optimiser leur reprise.

37 essences bocagères sont proposées, notamment chêne, châtaignier, noisetier, charme...

Renseignements : Sylvain Guerveno, technicien bocage à la Communauté de Communes.

Tél. 02 57 11 01 24 ou 06 67 68 50 92

s.guerveno@cote-emeraude.fr



■ INAUGURATION

Inauguration des travaux de restauration du Floubalay et du Frémur réalisés en 2018 par la CCCE.

Alain Launay, Président de la CCCE, accompagné d'élus municipaux de la communauté de communes, s'est rendu, le 19 septembre dernier, sur les cours d'eau du Floubalay et du Frémur pour inaugurer les travaux de restauration réalisés en 2018 dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques Frémur Baie-de-Beaussais.

Programme qui bénéficie de subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (60%) et du Département des Côtes d'Armor (20%).

Les travaux réalisés cette année ont permis de restaurer des portions de cours d'eau canalisées et curées par le passé. Elles ont ainsi retrouvé leur emplacement originel au milieu de leur zone humide, et donc leur rôle de régulation des écoulements, de filtration des polluants et de réservoir de la biodiversité.



Les travaux vont se poursuivre sur des portions de cours d'eau du bassin versant dégradées afin d'atteindre, le plus rapidement possible, le bon état écologique de l'ensemble des masses d'eau.

Cet objectif est un défi majeur autour duquel doivent se mobiliser l'ensemble des acteurs : collectivités, agriculteurs, entreprises, milieux associatifs, citoyens...

Renseignements : Réjane Debroise et Timothée Leperlier, chargés de mission milieux aquatiques

Tél. 02 23 15 13 15 - accueil@cote-emeraude.fr

■ CONTENEURS

Des conteneurs semi-enterrés implantés à Ploubalay d'ici fin 2018.

La communauté de communes va déployer des conteneurs semi-enterrés sur 3 sites à Ploubalay d'ici fin 2018.

Les sites concernés sont les suivants : le lieu-dit "La Giclais", le magasin Carrefour Market et la place de la gare.

Ces équipements modernes présentent de nombreux avantages en particulier celui de diminuer les nuisances olfactives et sonores.



Renseignements : Pôle collecte et valorisation des déchets

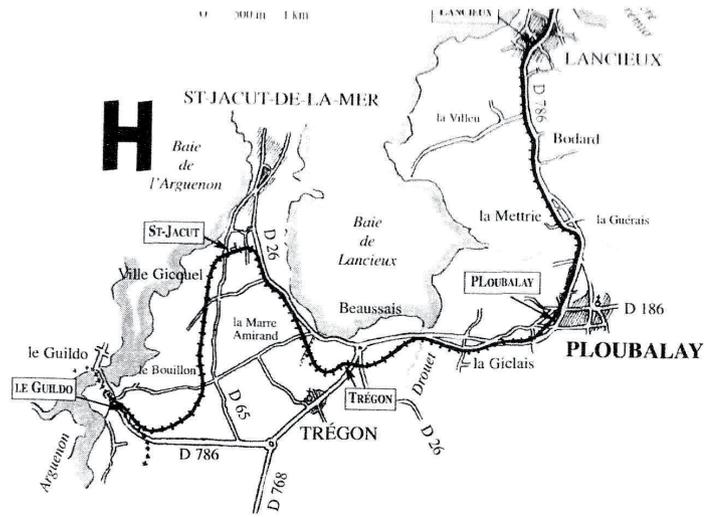
Tél. 02 99 46 20 78

info.dechets@cote-emeraude.fr

ACELBB

De gare en gare sur les rails du petit train des Côtes-du-Nord.

En ce samedi 25 août, le temps était mitigé, cependant l'association ACELBB, toujours à l'affût de nouvelles découvertes, est partie sur les traces du « Petit Train ».



Dès 1905, un premier réseau ouvrait 210 km de voies ferrées à travers le département des Côtes-du-Nord permettant ainsi un meilleur développement des territoires ainsi qu'une nouvelle circulation sur le littoral où le tourisme faisait son apparition avec les premiers adeptes des « bains de mer ».

En 1906, un tronçon de 18,6 km Plancoët-Saint-Cast faisait son apparition et il devint nécessaire de reconstruire l'ancien pont du Guildo qui enjambait l'Arguenon. Il datait de 1864 et son tablier de bois trop fragile ne pouvait plus convenir. C'est à Louis Harel de la Noé, polytechnicien briochin que fut confiée la construction de ce nouveau pont. En raison de La Grande Guerre, le projet ne put se mettre en oeuvre qu'à partir de 1922.

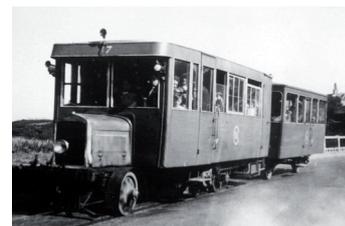
Long de 164 m, large de 8 m et haut de 14,8 m, l'ouvrage était construit sur des piles fondées sur des patins en béton armé et était constitué d'arcs métalliques.

Le pont fut détruit en 1974 et fit place au pont actuel. On peut encore voir les restes de piles du pont ancrées dans le rocher.



Le train était composé de deux wagons tractés par une locomotive à vapeur dite « la chouette » car elle émettait des coups de sifflet à chaque croisement avec une voie publique.

La locomotive pouvait faire de l'eau au niveau du Guildo où la réserve est toujours présente sous la forme d'un petit château d'eau. Ce train roulait si lentement que « l'on aurait pu cueillir des fleurs le long de la voie. »



Sur le pont, la vitesse était de 6 km/heure !

C'est ainsi que la petite ligne Le Guildo-Lancieux, longue de 11,3 km fut ouverte le 1^{er} janvier 1927. A partir du Guildo, la voie se détachait de celle de Plancoët pour prendre la direction de Saint-Jacut.

De l'ancienne ligne Saint-Cast-Plancoët, il demeure encore à Créhen une halte construite en briques pleines où le nom du fabricant figure sur chaque pièce. La halte est devenue privée.



En revenant sur notre ligne du Guildo à Lancieux, nous traversons le Drouet sur le Pont-Vannes construit en 1785 puis consolidé vers 1925 afin de permettre le passage de la voie ferrée. Cependant, dès 1905 une enquête publique envisageait un tracé allant du Guildo à Saint-Briac.

Là aussi, la guerre retarda les prises de décision et ce n'est qu'en 1925 que l'engagement des travaux fut pris. Il était devenu nécessaire de reconstruire le pont traversant le



Frémur entre les deux départements des Côtes-du-Nord et de l'Ille et Vilaine. Le montant des travaux s'élevait à 1 445 000 francs anciens. La ligne du Guildo à Saint-Briac fut ouverte le 1^{er} janvier 1927.

Une régie départementale exploitait les réseaux. Cependant un déficit s'était creusé, il s'est accru de jour en jour

en raison de plusieurs facteurs : le nombre de voyageurs et le volume de marchandises nettement en dessous des prévisions, la concurrence des compagnies d'autocars, le développement de l'automobile... Il atteignit cinq millions d'anciens francs en 1938...

Notre petite ligne bien éphémère fut abandonnée en 1939 !

Aujourd'hui, ça et là des voies douces se mettent en place et quelques prévisions optimistes envisagent la réalisation de chemins de randonnée reliant dans un premier temps, les communes de Beaussais-sur-Mer entre elles puis, plus largement avec les communes concernées par le « Petit Train ».

C'était à la recherche du « Petit Train » perdu... Aujourd'hui, bonjour les « Voies Vertes » !

La présidente Janine Alquier

*Réf. : Voies ferrées d'intérêt local des Côtes-du-Nord
La chouette - Collection P.-G. Offret*

■ MÉDAILLÉS MILITAIRES

Repas-grillade du 2 septembre 2018 de la 824^{ème} section des Médailleurs militaires.



■ LES AMIS DES POLDERS

Les Amis des Polders ont terminé l'année en effectuant une sortie à l'île de Sercq le 1^{er} juillet.



Embarquement à Granville et échange de bateau à Jersey pour se rendre sur l'île Anglo-Normande.

Nous avons fait une marche de 8 km pour découvrir les différents sites puis pique-niqué dans les jardins de la Seigneurie avec une attention toute particulière de ces lieux.

Le retour s'est effectué dans la bonne humeur.

■ CLUB DE L'AMITIÉ

Le 6 septembre, 96 adhérents du Club de l'amitié et 18 résidents de l'EHPAD, entouraient les personnes fêtant leur anniversaire : 80 ans, 90 ans, noces d'or, noces de diamant et noces de palissandre.

Ce bel après-midi a été animé par Henri Merveille et nos majorettes en présence de Christian Bourget, maire délégué de Ploubalay.

« Beaucoup de rires, les soucis étant oubliés pour le moment. »





A venir :

15 novembre à 12h : Repas couscous. Tombola. Salle des fêtes de Ploubalay.

29 novembre : Jeux au profit du Téléthon.

6 décembre à 12h : Repas de Noël. Salle des fêtes de Ploubalay.

10 janvier à 12h : Banquet et vœux du Club de l'amitié. Salle des fêtes de Ploubalay. Ouvert à tous. Animé par Jean-Pierre Rault. Réservation au plus tard le 15 décembre. Tarif : 35 €.

■ LES BORDÉES DU FRÉMUR

L'association de chants de marins, « Les Bordées du Frémur », a repris ses activités le 1^{er} octobre au Mille clubs à Ploubalay à 17h, après une saison estivale bien remplie, avec pour point d'orgue la Fête du moulin de Lancieux le 15 août.

Nous recherchons des musiciens, notamment accordéonistes ou claviéristes et également des chanteurs. Avis aux amateurs !

Rappel : les répétitions du groupe ont lieu tous les lundis au mille clubs de Ploubalay de 17 à 19h. Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à venir nous voir.

■ YOGA

Les cours de Hatha Yoga ont repris depuis le mercredi 19 septembre 2018 à 10h30 et le vendredi 21 septembre à 14h15.



L'enseignante, Catherine Gesbert-Mambré, diplômée de l'École Française de Yoga de L'Ouest et affiliée à la Fédération Nationale des enseignants de Yoga, transmet depuis plusieurs années cette discipline du corps, de l'esprit et du souffle visant à l'équilibre d'un être dans sa globalité.

Exercices respiratoires, étirements et conscience de soi permettent de se diriger vers le Yoga postural.

Cette discipline ancestrale dont les racines viennent de L'Inde, assouplit, tonifie et dynamise toutes les parties du corps. En outre, elle détend et amène à un état de relaxation qui conduit à lâcher-prise par rapport aux emprises du quotidien.

Le tout dans une ambiance bienveillante et sympathique.

Merci, à bientôt et Namasté.

Contact : 06 62 03 36 72 - mambre.catherine@wanadoo.fr

■ CELTIQUE ET JAZZ

Cette année, cours de découverte rythmique, ouverts pour les petits de 3 à 6 ans, le mardi de 17h à 17h45.

Les autres cours ont lieu :

- Mardi de 17h45 à 18h45, danse irlandaise enfants.
- Mardi de 18h45 à 20h15, danse irlandaise adultes intermédiaires.
- Jeudi de 18h à 19h, claquettes américaines.
- Jeudi de 19h à 20h30, danse irlandaise adultes débutants.

L'association va organiser des cours de Ceili (danse irlandaise en groupe) les vendredis 16 novembre et 14 décembre, de 19h à 21h, salle de motricité, école Henri Derouin. Le tarif est de 20 €.

Réservation : 06 24 94 12 89 ou armarano30@live.fr

■ GOUREN



Section Ploubalay rattachée au Skol Pleslin-Trigavou.

Entraînements toute l'année 2017-2018 avec Rachel, Marine, Maxine, Arian, Lenzo, Clément, Lohann et Candice.

Ils ont participé à des rencontres poussins en finissant 1^{er} par équipe avec le Skol Pleslin-Trigavou sur trois journées de compétitions.

Reprise des entraînements pour la saison 2018-2019, le jeudi de 17h à 19h. A partir de 4 ans.

Contact : M. Chausse

06 18 67 18 45 - chausse.jean-yves@neuf.fr

■ ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 14 Juillet : la cérémonie du 14 Juillet 2018 s'est déroulée en présence de M. Caro, maire de Beaussais-sur-Mer, des maires délégués de Trégon, de Ploubalay et du commandant de Brigade de gendarmerie.

6 anciens combattants ont été décorés par le président de l'UNC, Marcel Hervy.

La médaille de la croix du combattant à Alain Marcadé, Gilbert Lahaie et Marceau Jeanne-Rose.

La médaille de reconnaissance de la nation à Michel Saiget, Joseph Thoreux et Michel Bohec.

Félicitations à tous ces décorés.

Cette cérémonie dirigée par Guy Marjou s'est déroulée en parfaite coordination avec les autres associations patriotiques.

La marseillaise chantée par Joseph Thoreux a été reprise par les participants.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



La carte du combattant : la carte du combattant est attribuée aux soldats français déployés en Algérie après le mois de juillet 1962.

Conformément à ce qui avait été évoqué lors de la campagne présidentielle, le premier ministre, " soucieux de respecter les engagements du président de la République " a décidé d'attribuer la carte du combattant dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019 à " plusieurs dizaines de milliers de Français déployés en Algérie entre les mois de juillet 1962 et de juillet 1964 à la suite des accords d'Evian. Les militaires engagés ou appelés, ayant servi en Algérie pendant la période du 2 juillet 1962 et juillet 1964 peuvent demander leur carte d'anciens combattants.

Présence obligatoire de 120 jours.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle carte n'interviendra pas avant le 1^{er} janvier 2019.

Les personnes intéressées peuvent dès maintenant s'adresser au président des Anciens Combattants, Marcel Hervy, pour la préparation des dossiers et l'envoi en temps utile.

Information pour les Anciens Combattants :

Lors des inhumations d'anciens combattants, les honneurs ne sont rendus qu'aux adhérents de la section de Beaussais-sur-Mer étant en règle avec leurs adhésions. Pour les anciens combattants ne faisant pas partie de notre Amicale ou ne faisant plus partie de celle-ci, seul le drapeau tricolore est mis sur le cercueil. Cette mise au point a pour but d'éviter certaines remarques et peut inciter certains camarades à nous rejoindre.

Le Président

■ BEAUSSAIS-RANCE FRÉMUR- HAND

Braderie puériculture le dimanche 11 novembre à la salle des sports.

■ ACTIVITÉS À L'EHPAD

Crêpes - 4 septembre.



Loto - 5 septembre.



Fondant au chocolat - 21 septembre.



Goûter d'anniversaire - 25 septembre avec " Les Fous de Bassans " .



Atelier poterie - 26 septembre. Avec l'intervention du musée Manoli.



Repas asiatique - 4 octobre. Décoration asiatique, atelier chapeau chinois et repas à thème.



■ GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Les classes de CE1-CE2 de Lucie Bochet et Violaine Paris ont commencé leur cycle de natation à la piscine de Dinard. L'objectif est d'évoluer en toute sécurité dans le milieu aquatique, d'apprendre à nager pour les élèves qui le peuvent. Les élèves les plus à l'aise suivent un cycle de kayak polo dans la piscine avec leur maître nageur. Une découverte pour tous et beaucoup de plaisir.



La classe de CM1 de Sandrine Gunther a commencé son cycle de voile au centre nautique de Lancieux le vendredi 28 septembre 2018. Les élèves ont apprécié, d'autant que les conditions météorologiques étaient bonnes pour la saison.



Préparation de la rentrée de septembre 2019 : Les familles qui prévoient d'inscrire leur enfant dans le groupe scolaire Henri Derouin pour l'année scolaire 2019-2020 (rentrée en septembre 2019) peuvent se faire connaître dès à présent auprès du directeur Emilien Courcoul en envoyant un mail à l'école : ecole.0221421a@ac-rennes.fr

Il pourra ainsi préparer au mieux les prévisions d'effectif qu'il doit réaliser en novembre 2018. Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 commenceront en janvier 2019.

■ ÉCOLE SAINT JOSEPH



Cette année, l'école Saint Joseph accueille deux nouvelles enseignantes en remplacement d'Elisabeth Roullier et Marie-Hélène Bernard parties en retraite début juillet 2018.

Isabelle Pestel enseigne en CE1-CE2 (à droite sur la photo).

Sylvie Salmon a en charge, la classe de CE2-CM1 (à gauche sur la photo).

Char à voile : Les 24 élèves de CM2 ont bénéficié de 5 séances de découverte et d'initiation au char à voile. Ils ont pratiqué l'activité au centre nautique de Lancieux pendant cinq vendredis après-midi sur les mois de septembre et octobre.



Après l'apprentissage du vocabulaire technique lié à l'activité et les différentes règles de sécurité à bien maîtriser, les enfants ont pu s'adonner à de belles sensations de vitesse sur la plage.

Gouren : En ce début d'année scolaire, les classes de CP et de CE1-CE2 ont entamé un cycle d'initiation au Gouren avec Jean-Yves Chausse. Ces séances ont pour but de faire découvrir aux élèves la lutte bretonne pratiquée depuis le Moyen-Âge dans notre région. Ce sport met en action tous les muscles du corps. Il fait appel à l'intelligence et s'adapte à chacun : aux élèves les plus hardis comme aux élèves les plus réservés qui gagnent en confiance. Les enfants vont à chaque séance avec beaucoup de plaisir.



■ ANNIVERSAIRE

La maison des jeunes, " Le repaire " fête aujourd'hui ses 1 an.



Merci à tous les jeunes de nous avoir fait confiance et merci pour votre implication durant toute cette année où vous étiez chaque jour au rendez-vous.

Les projets proposés sont de plus en plus nombreux tout comme les sorties, karting, laser games, escape game, paint ball, sans oublier le camp de cet été à Jugon-les-Lacs qui a proposé du sport à gogo.

De plus, la collaboration avec la ludothèque se met en place pour différentes manifestations comme la pièce de théâtre d'Halloween et le goûter du 31 octobre.

Grâce aux subventions obtenues, nos deux ordinateurs de jeux sont enfin arrivés.

Au programme : initiation à la recherche Internet, lettres de motivation et CV, jeux vidéos en réseaux.

Stéphanie et Fabrice vous accueillent les mercredis et les samedis de 14h à 18h et tous les jours du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 14h à 18h.

Contact : Tél : 09 80 81 90 24

Mail : mdj@beaussais.bzh - Facebook : mdj beaussais



■ LUDOTHÈQUE

Seulement 6 mois après son ouverture, la ludothèque compte déjà plus de 75 familles adhérentes.

De nouveaux jeux seront bientôt disponibles.

Animations des P'tits matins ludiques : Mercredi 19 décembre : déco de Noël (horaire à confirmer).

La ludothèque sera fermée durant les deux semaines des vacances de Noël.



■ HORAIRES

Lundi : 14h30 à 18h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h

Vendredi : 14h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h

■ LUDOTHEQUE MUNICIPALE

35, rue Ernest Rouxel - Beaussais-sur-Mer

Contact : 02 96 88 60 68 - Mail : ludothèque@beaussais.bzh

Facebook : ludothèque municipale de Beaussais



■ CENTRE DE LOISIRS

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel ou Edith Tronet au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.

Après la rentrée de septembre et la remise en route, le mois d'octobre a été dédié à la création de costumes et de décors pour la Toussaint. Sorcières, chauve-souris et monstres en tout genre ont envahi le centre de loisirs.

Dans le tunnel d'Halloween, petits et grands ont pu choisir de se faire peur ! Repas monstrueux, sortie laser game, le tout agrémenté de grands jeux : S.O.S fantôme ou la chasse au trésor de la citrouille !

Au mois de novembre, nous allons inviter les enfants à exprimer leurs talents artistiques avec tout ce qui touche à la sculpture : argile, pâte à sel, pâte fimo... Nous sommes d'ailleurs à la recherche de morceaux de polystyrène à tailler !



Théâtre

Une activité théâtre a été mise en place depuis le 3 octobre tous les mercredis de 10h à 11h15, animé par Régine Vaillant.

Les enfants préparent actuellement un spectacle pour Noël.

Cette activité résulte d'une volonté de la municipalité de faire découvrir le théâtre aux plus jeunes.



Vacances de Noël :

Quand Noël arrivera, petits et grands pourront réaliser leurs propres décorations et cette année, les vacances de Noël auront pour thème Poudlard et Harry Potter !

Au programme : accueil à l'école des sorciers (le choixpeau déterminera votre équipe : Gryffondor, Serpentard...)

Création de potions magiques et baguettes.

Formules magiques, parchemins

Le centre de loisirs sera ouvert les 26, 27 et 28 décembre 2018 et les 2, 3 et 4 janvier 2019.

Le détail du programme des activités sera disponible au centre de loisirs et sur le site internet de la mairie.

■ EXPOSITION

Du 9 au 17 novembre 2018.

Guerre 14/18

Affiches, photographies, objets, cartes

Vernissage le 9 novembre à 18h30

Exposition ouverte

le 11 novembre 2018 de 14h à 18h



■ EXPOSITION

Du 12 novembre au 8 décembre

" Le cochon dans tous ses états "

Exposition prêtée par

la Bibliothèque

des Côtes d'Armor



■ MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Vendredi 16 novembre 2018

Projection gratuite dans la salle des fêtes de Ploubalay à 18h30

" COUSIN COMME COCHON " un film de Mathurin Peschet

Entrée libre dans la limite des places.

Avertissement : certaines scènes peuvent heurter la sensibilité du public.



Si " tout Homme a dans son cœur un cochon qui sommeille " comme a pu le souligner Charles Monselet, pourquoi cet animal si populaire a-t-il une si mauvaise réputation ? Cousin comme cochon suit la quête d'un Breton dans l'univers singulier de cet animal si proche de nous.

Avec le soutien du Conseil départemental des Côtes d'Armor et de l'association Ty Films France 2015. 52'30". Une coproduction .Mille et Une. Films, France Télévisions - France 3 Ouest.

Avec le soutien de la Région Bretagne, de la Procirep - Société des producteurs et de l'Angoa.

Avec la participation du Centre National du Cinéma et de l'image animée et du Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

2 Grands Prix (des Rencontres cinéma-nature 2016 de Dompierre-sur-Besbre & du Festival Caméra des champs 2016 de Ville-sur-Yron).



■ BIBLIOTHÈQUE DES CÔTES D'ARMOR

La bibliothèque des Côtes d'Armor propose des ressources numériques.

Télécharger des livres, écouter de la musique, regarder des films en streaming, Lire des magazines sur vos téléphones ou tablettes, suivre des cours en ligne.

Tout cela est à votre disposition gratuitement depuis votre domicile.

Conditionnées à une inscription dans une bibliothèque municipale, elles sont accessibles directement depuis le portail de la BCA, après authentification (identifiant et mot de passe fournis par la bibliothèque).



Rendez-vous dans votre médiathèque municipale ou téléphonez au 02 96 88 60 68 !

■ LISEUSE KOBO

La médiathèque met à votre disposition pour chez vous une liseuse numérique KOBO. Renseignements auprès de la bibliothécaire et sur rendez-vous.

■ La médiathèque sera fermée exceptionnellement les 24, 26 et 31 décembre 2018 et le 2 janvier 2019.

■ NOUVEAUX HORAIRES

Lundi et mardi :

14h à 18h

Mercredi et vendredi :

10h à 12h30 et de 14h à 18h

Samedi :

10h à 12h30

■ CONTACT

02 96 88 60 68

mediatheque@beaussais.bz

Retrouvez-nous sur Facebook !

Octobre

Mercredi 31 octobre

La ludothèque s'associe à la médiathèque et à la maison des jeunes pour vous proposer des animations autour du thème d'Halloween

14h30 : La " sorcière du placard à balais " s'est cachée à Beussais-sur-Mer - Salle des fêtes de Ploubalay
Spectacle pour tous

15h15 : La médiathèque vous conte des histoires mystérieuses - A partir de 4 ans

16h30 : Un goûter vous est offert mais n'hésitez pas à amener vos gourmandises en tout genre afin de les partager avec la sorcière du placard à balais

20h-22h : Soirée jeux " Le loup-garou de Thiercelieu " à partir de 11 ans - Pensez à vous inscrire à la ludothèque ou à la maison des jeunes - Venez déguisé et maquillé !

Novembre

Vendredi 2 - SOIRÉE ZOU PYJ'

18 h à 21 h - Salle des fêtes de Ploubalay

Dj SPADON TEKEMAT

5 € par personne et 3 € pour les adhérents

A partir de 3 ans - Réservation conseillée

Contact : assozou@gmail.com ou 06 62 50 30 83

Organisée par l'association ZOU



Dimanche 4 - THÉ DANSANT

14h - Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par Les Amis des Polders

Vendredi 9 - LOTO

19h - Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par l'école Saint Joseph

Dimanche 11 - CÉRÉMONIE

" EXCEPTIONNELLE "

POUR LES 100 ANS DE L'ARMISTICE

Détail page 2

Vendredi 16

19^{ème} ÉDITION DU MOIS DU DOC

18h30 - Salle des fêtes de Ploubalay

Détail page 22



Samedi 24 – REPAS TARTIFLETTE

Repas à emporter

Salle des sports de Ploubalay – 8 € la part

Réservation : Maison Picquet ou M. David : 07 78 56 00 99

Organisé par l'USP basket

Dimanche 25 – REPAS DES AÎNÉS DE TRÉGON

Dimanche 25 – THÉ DANSANT au profit du Téléthon

14h – Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par le Comité des Fêtes de la Ville es Prévost

Mardi 27 – REPAS DES AÎNÉS DE PLOUBALAY

Jeudi 29 – JEUX au profit du Téléthon

13h30 – Lieu de rencontre – Engagement 5 €

Goûter offert par le club – Organisés par le Club de l'Amitié

Décembre

Du 4 au 20 – BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Place de l'église de Ploubalay – Détail page 10

Vendredi 7 – LOTO

19h30 – Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par Les Vieilles Mécaniques de la Cotte d'Emeraude

Samedi 8 – ANIMATIONS DE NOËL POUR LES ENFANTS DU PLESSIX-BALISSON

9h30 – Décoration des sapins de Noël dans le bourg

16h – Goûter offert aux enfants du Plessix-Balisson

Organisées par la municipalité

Dimanche 9 – MARCHÉ DE NOËL

Salle des fêtes de Ploubalay

Nombreuses animations

et stands divers

Choucroute sur place

ou à emporter

Réservations : boulangerie Frin

et Maison de la presse

Organisé par l'association des commerçants de Ploubalay

(ACAPL) – Contact : Hugo Beunet – 06 16 80 60 18



Vendredi 14 – ARBRE DE NOËL DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

20h30 – Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 15 – ANIMATIONS DE NOËL POUR LES ENFANTS DE TRÉGON

14h – Jeux et goûter

16h – Passage du Père Noël et distribution de cadeaux

Organisé par la municipalité et le comité des fêtes de Trégon

Samedi 15 – LOTO

19h30 – Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par la Société de Chasse

Du 19 au 24 – MANÈGE

Place de l'église de Ploubalay

Vendredi 21 – ARBRE DE NOËL DU GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 22 – ANIMATIONS DE NOËL

Gratuit – Animations à partir de 15h30

Arrivée du Père Noël

Promenade en calèche

Goûter offert aux enfants

Animations diverses

Manège gratuit toute la journée

A partir de 18h30

Projection monumentale

Organisé par la municipalité

Dimanche 23 – CONCERT DE GOSPEL

17h30 – Eglise de Ploubalay

Gospel Swing Saint-Malo

Samedi 22 et dimanche 23 – THÉÂTRE

Samedi à 20h30 – Dimanche à 14h30

Salle des fêtes de Ploubalay

"Ça sent le sapin !" de Franck Didier

Organisé par "La P'tite vadrouille"

Lundi 31 – RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Salle des fêtes de Ploubalay

Payant et sur réservation dès novembre

Organisé par le Comité des fêtes de Ploubalay

Contact : Sandrine Rouquet – 06 35 48 84 06

